

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 juillet à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle culturelle et festive de St Julien le Petit, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Date de convocation du Conseil Communautaire : 10 juillet 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	20	4	9	0	1

Membres présents : BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUTY Serge, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, DUGAY Marie, ECHASSERIEAU Vincent, GAGNAIRE Gilles, GASCHET Gérald, LEBLANC Christian, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel.

Membres ayant donné pouvoir : BAUDEMONT Dominique à BOSDEVIGIE Jean-Pierre, PLAZANET Mélanie à SIMON Philippe, DUMONT SAINT PRIEST Hubert à Jean-Michel BIDAUD, LOURADOUR Patricia à SUDRON Frédéric

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

Secrétaire de séance : SIMON Philippe

FINANCES

Délibération n° C89-2025 : Vente de bois

La Communauté de communes est propriétaire de parcelles sur la zone de Bussy et notamment près du garage des Om où se situe une parcelle boisée représentant un volume total de 65 mètres cubes de bois.

La Communauté de communes a reçu plusieurs offres d'achat et a retenu celle de M. Edouard PROUST, exploitant forestier indépendant pour un montant de 3.580 € sur pied

Il s'agit pour le Conseil de :

- Valider cette proposition d'achat de bois sur pied pour un montant de 3.580 €
- D'autoriser M. le Président à signer tous les documents utiles et nécessaires au traitement de ce dossier

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 24 voix Pour, décide :

- Valider cette proposition d'achat de bois sur pied pour un montant de 3.580 €
- D'autoriser M. le Président à signer tous les documents utiles et nécessaires au traitement de ce dossier

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 21 juillet 2025

Le Président,

Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Acte rendu exécutoire le : 21/07/2025

Publié le : 22/07/2025

